



OBJECTIF(S)

- Maîtriser la procédure d'impayé de loyer et son actualité législative et jurisprudentielle

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Gestionnaire de bien, Juriste, gestionnaire contentieux

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Avocat spécialisé en droit immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - IMPACT DES DERNIÈRES RÉFORMES SUR LES CLAUSES DU BAIL ET LE CAUTIONNEMENT

- Clause de solidarité : mariage PACS et colocation
- Clause résolutoire : mise en œuvre et effet
- Cautionnement : formalisme et durée

II - IMPACT DES RÉFORMES SUR LA PROCÉDURE

- La tentative de conciliation
- La procédure d'injonction de payer
- La procédure en résiliation de bail

III - IMPACT DE LA RÉFORME DU SURENDETTEMENT

- Définition et fonctionnement du surendettement
- Articulation recouvrement des loyers et surendettement

IV - IMPACT DES RÉFORMES DE L'EXPULSION

- Les différentes étapes de l'expulsion
- Loi ANTI SQUAT, accélération de la procédure
- Panorama des mesures d'exécution



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap